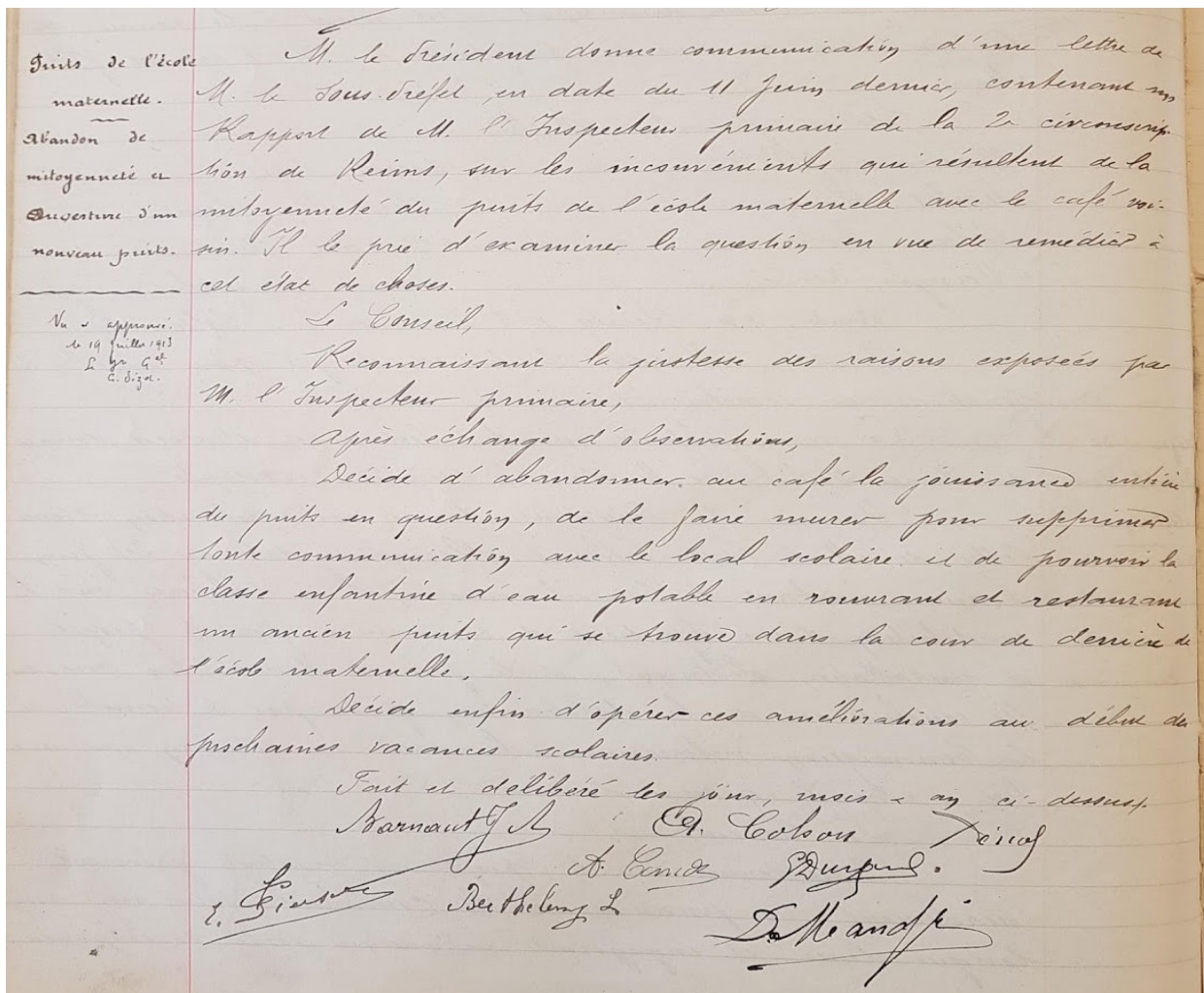


de 1910 à 1923

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17685

fiche n°189

1 juillet 1913 - Délibération relative au puits de l'école maternelle – Abandon de mitoyenneté – Ouverture d'un nouveau puits



« Monsieur le président donne communication d'une lettre de Monsieur le Sous-Préfet, en date du 11 juin dernier, contenant un rapport de Monsieur l'Inspecteur primaire de la 2^{ème} circonscription de Reims, sur les inconvénients qui résultent de la mitoyenneté du puits de l'école maternelle avec le café voisin. Il le prie d'examiner la question en vue de remédier à cet état de choses.

Le conseil,

Reconnaissant la justesse des raisons exposées par Monsieur l'Inspecteur primaire ;

Après échange d'observations ;

Décide d'abandonner au café la jouissance entière du puits en question, de le faire murer pour supprimer toute communication avec le local scolaire et de pourvoir la classe enfantine d'eau potable en rouvrant et restaurant un ancien puits qui se trouve dans la cour du derrière de l'école maternelle ;

Décide enfin d'opérer ces améliorations au début des prochaines vacances scolaires.

Fait et délibérer les jour, mois et an ci-dessus »